Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 38 (1991)

Heft: 1-2

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport annuel des chefs locaux vaudois

R.M. 385 Chefs locaux étaient convoqués le 27 novembre 1990 à Nyon, au 5° rapport annuel du Service cantonal de la protection civile (SCPCi). A cette occasion M. Roland Bally, chef cantonal, annonçait officiellement la fin de son mandat pour le 31 décembre 1990, après douze années passées à la tête du SCPCi.

Un parterre relevé

Parmi les personnalités présentes, figuraient M. le conseiller d'Etat Daniel Schmutz, chef du département de la prévoyance sociale, M. Hans Mumenthaler, directeur de l'OFPC, M. Marcel Gaille, sous-directeur de l'OFPC, M. Jean Duby, Office central de la défense, ainsi que deux officiers supérieurs représentants les trp PA et la zo ter, le colonel Wyss et le divisionnaire Zeller. Les autorités communales

nyonnaises étaient représentées par leur syndic M. J. Locatelli.

Un vibrant hommage à Roland Bally

Hans Mumenthaler a retracé les étapes de la collaboration entre Roland Bally et l'OFPC, qui a débouché sur des résultats concrets et a aussi permis de nouer de solides amitiés. Les négociations ont parfois été difficiles, mais elles ont toujours été empreintes d'une réelle volonté d'aboutir. «C'est grâce à son esprit de pionnier, à son inébranlable foi et à la confiance des autorités que le canton de Vaud a su rattraper une bonne partie de son retard en matière d'abris et de structures» a notamment déclaré M. Mumenthaler.

M. J. Locatelli, syndic de Nyon, a tenu à rappeler que M. Roland Bally, en tant que chef local pendant 9 ans, avait su amener l'organisation locale à un niveau élevé. Les autorités comptent bien poursuivre dans cette voie.

Plaidoyer pour une PCi au-dessus de tout soupçon

Roland Bally débute son rapport annuel en exprimant une certaine amertume vis-à-vis de certains députés, prompts à distiller des critiques souvent injustifiées, qui pénalisent fortement l'image de l'institution qui, somme toute, à été décidée par le souverain pour la protec-

tion de la population.

La responsabilité politique des autorités communales est importante; n'estce pas celles-ci qui finalement seront redevables des manquements devant la population? La prise de conscience de cette responsabilité n'est pas suffisante dans nombre de communes, elle doit l'être maintenant, ne serait-ce qu'en apportant un soutien plus concret aux chefs locaux. Mais il revient aussi aux mêmes chefs locaux la responsabilité non seulement du fonctionnement de l'organisme local mais aussi de l'information aux autorités et à la population. Une certaine démotivation est évidente de la part des chefs locaux; un seul chiffre l'illustre: en 1989, 22 démissions ont été enregistrées!

Un bilan positif

Selon M. Bally, si le SCPCi a finalement progressé, c'est grâce à un travail acharné des collaborateurs du service,

Roland Bally quitte la PCi

Roland Bally est né le 13 décembre 1925, sous le signe zodiacal du sagittaire. Chacun sait que le natif de ce signe agit vite, est passionné par ce qui se passe autour de lui, mais est aussi idéaliste et formaliste.

La carrière de ce chef d'entreprise nyonnais au service de la PCi débute lorsque les autorités le nomment chef local; il y passera neuf ans. C'est le 1er janvier 1979 que le Conseil d'Etat du canton de Vaud le nomme chef du Service cantonal de la PCi; un nouveau défi. Comme il le dit lui-même: «C'est un job passionnant qui procure des contacts privilégiés allant bien au-delà de la mission elle-même.»

Roland Bally est un patron; on lui reconnaît de grands talents d'organisateur, une capacité de travail hors du commun. D'autres lui reprochent affectueusement un certain manque de souplesse et son approche un tantinet «paternaliste»; mais tous reconnaissent qu'il fallait un homme de cette trempe, ouvert au changement, mais intransigeant dans les principes, pour mettre sur les rails la PCi du canton de Vaud, qui avait la réputation d'être toujours en retard d'une guerre.

Il quittera ses fonctions le 31 décembre 1990, sans amertume, mais avec quelques regrets dont ceux liés à une incompréhension permanente des



Roland Bally «...après douze années, je constate que la distance qui sépare la tête et les jambes est très importante!» (Photo: RM-Info)

autorités communales face aux obligations fédérales. C'est peut-être là qu'il faut rechercher une des raisons du manque de crédibilité de la PCi dans la population. D'autres raisons tiennent aux problèmes liés à l'instruction qui a trop longtemps mis en avant la notion de la guerre, alors que l'on veut une PCi plus généraliste. Selon Roland Bally, la PCi peut démontrer son utilité et l'efficacité de sa préparation sans altérer sa mission une des meilleures preuves de cette notion «d'utilité» a été apportée par son intervention aux Ormonts. Parmi ses satisfactions, il avoue volontiers que le travail accompli par ses collaborateurs a toujours été de grande qualité; leur patience a souvent été mise à rude épreuve et si le bilan est finalement positif, on le doit essentiellement à la valeur de l'équipe en place et au soutien inconditionnel du conseiller d'Etat D. Schmutz.

Quant aux craintes pour l'avenir de la PCi, Roland Bally en a quelques-unes. La réforme 95 est un projet bienvenu; ce que l'on pouvait craindre se trouve pourtant dans les changements euxmêmes! La PCi n'a à peine eu le temps de «digérer» la mise en place de la conception 71 (avec ses multiples refontes) qu'on lui propose à nouveau des modifications. Parmi les effets «pervers» de ces mutations continuelles, on pourrait craindre une certaine lassitude (les nombreuses démissions de chefs locaux sont là pour le démontrer), sans compter que les budgets ne suivent pas les intentions exprimées; actuellement ils ne suffisent plus qu'à remplacer le matériel périmé; sans plus.

La structure reste par trop rigide déclare encore Roland Bally: «Pourquoi obliger les communes de moins de 1000 habitants à mettre sur pied un organisme?» «Construisons simplement les abris nécessaires et confions l'organisation aux régions ou dis-

tricts.»

Riassunto

Al rapporto annuale dei capi locali vodesi nel novembre 1990 è stato ufficialmente congedato il capo dell'ufficio cantonale della protezione civile del cantone di Vaud Roland Bailly, alla presenza di 385 capi locali e di altri ospiti importanti, tra i quali anche il direttore dell'Ufficio federale della protezione civile avvocato Hans Mumenthaler. Nella sua relazione di addio Bailly ha rilevato che la protezione civile è conosciuta per il suo nome, ma non per il suo compito e la sua struttura. Secondo Bailly la protezione civile è e resta un elemento della difesa in generale, cioè della difesa integrata ed è obbligata a prestare il soccorso urgente. Per funzionare bene la protezione civile ha bisogno della condotta da parte dei capi locali che non sono solo capaci di amministrare, ma anche di dirigere effettivamente. Inoltre la protezione civile ha bisogno del pieno appoggio delle autorità. Occorre rendere noti di più i risultati positivi della protezione civile, tenere le sue porte più aperte all'opinione pubblica e dare dei resoconti positivi alla gente. Il lavoro e il grande impegno del direttore vodese uscente sono stati poi ampiamente elogiati dall'avvocato Mumenthaler, che lo ha anche ringraziato par la sua lunga fedeltà al servizio (in precedenza Bailly era stato capo locale di Nyon).

A Roland Bailly succede Michel Buttin, di professione ingegnere del Politecnico federale, capo locale e dei pompieri del comune di Mex, VD.

Il vicedirettore dell'UFPC Marcel Gaille ha poi informato in merito al progetto PCi 95 e ha sottolineato in particolare i punti più importanti della coordinazione e la necessità di una protezione civile efficiente. Infine ha preso la parola il capo supremo della protezione civile nel cantone di Vaud, Consigliere di Stato Daniel Schmutz, che ha espresso la sua soddisfazione sull'evoluzione della protezione civile nel suo cantone e ha espresso la speranza che la riforma 1995, che giunge al momento giusto, dia alla protezione civile la possibilità di agire maggioremente nel settore delle catastrofi e di rendere più facile anche l'integrazione delle donne nella sua struttura.

au dévouement des chefs locaux et surtout au soutien du conseiller d'Etat Daniel Schmutz, qui a su convaincre, en démontrant que la PCi n'était pas seulement une institution «imposée», mais qu'elle était utile à tous.

Concrètement, le pourcentage des places protégées atteint maintenant 86% (à fin 1989). Attention pourtant, ce pourcentage exprime une moyenne par rapport à l'ensemble de la population, mais il y a une grande disparité d'une commune à l'autre. C'est dans le domaine des constructions sanitaires que le retard est le plus important: sur postes sanitaires, construits; quant aux hôpitaux de secours (hôp seco ou COP) sur 23 projetés dans le canton, seulement 9 ont pu être réalisés. Le réseaux d'alarme atteint. avec 184 sirène fixes et 304 mobiles un taux de réalisation de respectivement 50% et 61% par rapport aux besoins réglementaires.

Le «Bally» rend les clés!

C'est le 31 décembre 1990 que Roland Bally quittera ses fonctions après douze ans passés à la tête du SCPC. A l'orée de son retrait, M. Bally fait un constat simple: la PCi est une organisation connue dans son appellation, mais méconnue quant à ses structures, aux responsabilités déléguées, et surestimée dans son état de préparation. En guise de «testament», il voit trois lignes directrices: «1. La PCi est et demeure un élément de la défense générale. La direction prise reste valable et l'enga-

gement des moyens de la PCi pour porter des secours urgents doit être sérieusement préparé. 2. Pour assumer les tâches de la PCi, il faut des chefs locaux qui ne se bornent pas à administrer, mais qui conduisent. Aussi est-il indispensable que les autorités communales soutiennent leur chef local. 3. Publiez vos résultats, organisez des journées «portes ouvertes», et, dans vos propos, maintenez une image positive de votre organisme local.»

Monsieur Michel Buttin, prendra la succession dès le 1er janvier 1991. Ingénieur ETS en électronique, né en 1946, marié et père de deux enfants, M. Buttin est chef local de la commune de Mex et commandant des pompiers. Il se dépeint comme un homme de dialogue et souhaite orienter sa politique vers la recherche d'une PCi crédible et efficace. Le défi est de taille et devrait correspondre à l'esprit pragmatique de cet homme de contact.

Ou en est le projet de réforme: PCi 95?

M. Marcel Gaille apporte quelques éclaircissements et commentaires sur le projet de réforme PCi 95 dont la 2e «mouture» est déjà bien avancée. Les grandes lignes étant déjà connues, nous n'y reviendrons pas.

Selon M. Gaille, certaines conséquences de ces réformes sont déjà prévisibles et il convient d'en prendre conscience, même si des aménagements sont encore possibles avant l'adoption du projet par les Chambres fédérales ce

E dito romand

1991 marque une étape importante, non seulement parce que c'est la première des neufs dernières années de ce siècle, mais c'est aussi celle du 700me anniversaire de la Confédération.

Pour le journal, c'est l'occasion de vous annoncer la création d'une rédaction romande. Elle est bien modeste, mais elle a quelques ambitions dont celle de créer, petit à petit, un véritable «cahier

Le succès de cette formule va dépendre de l'audience qu'elle va rencontrer auprès de ses lecteurs (et... il y a en a encore!). L'objectif rédactionnel est celui d'apporter des nouvelles romandes, sans oublier les réalisations alémaniques qui présentent un intérêt particulier. Nous espérons ainsi augmenter l'attrait de la revue, le nombre de ses abonnés comme de ses annonceurs et contribuer à diffuser plus largement encore l'image de la protection civile.

René Mathey

Veuillez adresser les communications, informations, critiques, etc., concernant la rubrique «La voix Suisse romande», à l'adresse ci-dessous.

RM-Info Peupliers 1 1009 Pully Téléphone 021 29 52 71

Ou à la rédaction du journal à Berne.

qui devrait être le cas au printemps 1994.

Priorité: coordination et polyvalence

Sur un plan général, quelques éléments structurels devraient être coordonnés avec d'autres partenaires, comme par exemple le service de lutte contre le feu qui pourrait être confié aux corps de pompiers, qui sont organisés partout et régulièrement entraînés. Il en est de même du service sanitaire dans lequel la gestion des COP et hôpitaux de secours devrait être confiée aux départements de la santé publique.

Par contre, les éléments propres à la conduite, à l'assistance de la population, à la protection des biens culturels, à la préparation et au fonctionnement de la PCi devraient rester du domaine

exclusif de celle-ci.

Dans son exposé, M. Gaille a encore indiqué que la recherche permanente de la polyvalence permettra de diminuer les fonctions et faciliter l'instruction; pour mémoire, la PCi compte actuellement 84 fonctions (!) différentes, dont autant de programmes de forma-

Quant aux exercices communaux, sou-

vent critiqués dans le public, il est fortement question de les prévoir tous les 3 ans, mais d'en porter la durée à 5 jours

Toujours dans le domaine de la recherche d'une meilleure crédibilité, citons pour conclure quelques mesures immédiates: pour les cantons et communes: la part fédérale sera acquise lors de chaque mise sur pied de la PCi pour des interventions de type catastrophes; pour les exercices: l'OFPC fournira des exercices «modèles»; pour les rapports: il sera dorénavant possible de convoquer les astreints à des «rapports communaux d'incorporation», ce qui facilitera les premiers contacts. Les personnes concernées auront ainsi droit à l'indemnisation.

Daniel Schmutz monte au créneau

Le conseiller d'Etat Daniel Schmutz adresse ses remerciements à tous, et notamment à Roland Bally pour son attitude toujours positive face au scepticisme général. Selon D. Schmutz, la PCi qui n'était qu'un esquif en 1979 est sorti du port, a gagné le large et s'est transformé en cargo. Cette première partie a été accomplie avec compétence et ténacité par R. Bally qui, mais est-ce un signe du destin, chef local d'une ville portant dans ses armoiries un poisson, possède un sens de l'orientation peu commun. Il s'agit maintenant de conduire le navire à bon port; la réforme «PCi 95» offre vraisemblablement les moyens d'y arriver.

En effet, selon D. Schmutz, c'est une occasion unique qu'il faut saisir pour que l'on cherche à renforcer politiquement l'image de la PCi. Mais il faut rester vigilant et pragmatique — le Conseil d'Etat s'y employera — pour éviter les excès en prêtant une atten-

tion particulière

• aux objectifs de la PCi dans le domaine de l'intervention en cas de catastrophes;

• aux moyens mis à disposition (dans le sens de la coordination et de l'économie);

 aux dispositions à prendre pour faciliter l'intégration de la femme dans la PCi

Toutes ces mesures ont pour but de renforcer la crédibilité de la PCi.

S'exprimant au sujet des remous provoqués par l'extension du centre d'instruction de Gollion, M. Schmutz indique qu'un groupe de travail a été créé pour examiner toutes les conséquences de la mise en place de la réforme 95 sur le fonctionnement des centres d'instruction.

Une chose est claire, le chef du département a l'intention d'être très attentif et critique dans toutes les dispositions à prendre pour la mise en place de la PCi dans les petites communes et de mettre en avant toutes les possibilités qu'offre la «régionalisation». La formation sera aussi examinée par cette commission.

Zusammenfassung

Am Jahresrapport waadtländischen Ortschefs vom November 1990 wurde der Chef des Kantonalen Amtes für Zivilschutz der Waadt, Roland Bailly, im Beisein von 385 Ortschefs und prominenten Gästen, worunter der Direktor des Schweizerischen Bundesamtes für Zivilschutz, Fürsprecher Hans Mumenthaler, offiziell verabschiedet. Bailly hielt in seinem Abschiedsreferat fest, dass der Zivilschutz wohl dem Namen nach bekannt sei, nicht aber mit seiner Aufgabe und Struktur. Nach Bailly ist und bleibt der Zivilschutz ein Element der generellen Abwehr, also der Gesamtverteidigung, und ist der Nothilfe verpflichtet. Der Zivilschutz bedarf, um richtig zu funktionieren, der Führung durch die Ortschefs, die nicht nur verwalten, sondern effektiv zu führen wissen. Ausserdem braucht der Zivilschutz die volle Unterstützung der Behörden. Man muss die Resultate und positiven Ergebnisse des Zivilschutzes vermehrt bekannt machen, seine Türen für die Öffentlichkeit weit offen halten und positive Berichte an den Mann bzw. die Fraubringen.

Die Arbeit und der grosse Einsatz des abtretenden Waadtländer Amtsvorstehers wurde von Fürsprecher Mumenthaler mit liebenswürdigen und anerkennenden Worten gewürdigt und seine langjährige Dienstleistung – Bailly war früher Ortschef von Nyon – gebührend verdankt. Nachfolger von Roland Bailly wird Michel Buttin. Er ist el.ing. ETH von Beruf, Ortschef und gleichzeitig Feuerwehrkommandant der Gemeinde Mex (VD).

Über das Projekt ZS 95 orientierte BZS-Vizedirektor Marcel Gaille und hob insbesondere die Schwerpunkte von Koordination und vielfältige Wirkungsnotwendigkeit des Zivilschutzes hervor. Zum Abschluss ergriff der waadtländische oberste Zivilschützer, Staatsrat Daniel Schmutz, das Wort und gab seiner Zufriedenheit über die Entwicklung des Zivilschutzes in der Waadt Ausdruck. Gleichzeitig formulierte er die Hoffnung, dass die Reform 1995, die zur richtigen Zeit zum Zivilschutz gekommen sei, die Möglichkeit gebe, sich im Bereich Katastrophen vermehrt zu profilieren und auch die Integration der Frau zu erleichtern.

PCi Genève: succès de l'opération berlingots

R.M. C'est le 20 novembre 1990 qu'a eu lieu au Palais Eynard, la remise d'un chèque de Fr. 80000.— à la Fondation en faveur des aveugles (FFA).

Succès pour le 25° anniversaire de la PCi genevoise

«Protéger la population, c'est aussi venir en aide à ceux qui sont privés d'un de nos biens les précieux: la vue.» C'est par ces mots que M. André Hediger, maire de la ville de Genève, remettait un chèque d'une valeur de Fr. 80 000.— à M. Philippe Mossaz, président de la FFA.

Cette cérémonie toute simple, empreinte d'un brin d'émotion, clôture le 25° anniversaire de la PCi genevoise.

Un chèque bienvenu

Dans son intervention, M. Mossaz indique que ce chèque, d'un montant tout à fait inattendu, permettra l'achat de 6 à 7 chiens d'aveugles. Le reliquat devrait



De gauche à droite: MM. J.-Ch. Dédo, chef du Service de protection civile, André Hediger, maire de Genève, Philippe Mossaz, président FFA, Eric Ischi, directeur Département sports et sécurité. (Photo: PCi, Genève)

servir à une partie du financement d'un centre de prédressage de ces chiens à Orbe, en collaboration avec M. A. Pedrazzini, chef du Service pénitencier du canton de Vaud.

AVPC et crush syndrome

R.M. Pour sa traditionnelle conférence d'automne, le 8 novembre 1990, l'Association vaudoise pour la protection des civils (AVPC) abordait un sujet difficile: le crush syndrome ou syndrome d'écrasement.

Trois experts pour présenter un type particulier d'intervention et débattre d'un syndrome connu dans les pays soumis à des tremblements de terre ou à la guerre, mais curieusement «ignoré» dans notre pays.

Une salle comble

L'AVPC, présidée par l'ancien conseiller d'Etat Pierre Aubert a fait salle comble avec un sujet en forme de question: l'effet crush syndrome ou comment intervenir efficacement en cas de catastrophe ou d'accident.

Plus d'une centaine de membres s'étaient réunis pour écouter cette conférence présentée par MM. Jean-Claude Givel, chirurgien au CHUV, le brigadier Jean Langenberger, sous-directeur de l'Office fédéral des troupes PA, et René Huck, chef local de la PCi, mais plus connu comme conducteur de chien de catastrophe.

Parmi les personnalités présentes, figuraient Marcel Gaille, sous-directeur de l'OFPC, et Michel Schmidt, chef de l'instruction PCi de la commune de Lausanne.

Qu'est-ce que le syndrome d'écrasement?

Comme le dit le titre lui-même, il s'agit d'un ensemble de symptômes caractéristiques qui se produisent en même temps (le syndrome) et dans le cas présent lors de l'écrasement, c'est-à-dire la pression qu'exerce un poids (des décombres par exemple) sur un corps humain. Selon le dr Givel on l'appelle aussi effet Bywater du nom de celui qui l'a identifié pour la première fois lors des bombardements effectués pendant la Deuxième Guerre mondiale sur Londres.

Redécouvert à l'occasion des multiples tremblements de terre, il peut aussi se manifester (en Suisse également!) lors d'avalanches, d'accidents de la route, panique de foule, etc.

A l'heure ou la PCi va être amenée à intensifier sa préparation à des interventions pour des cas de catastrophes, une prise de conscience s'impose.

Une pathologie complexe

L'ensevelissement d'une être humain sous des décombres développe une pathologie complexe, explique le dr Givel. Lorsque le corps est soumis à une pression très forte durant un certain temps (environ 4 heures), elle provoque une gêne circulatoire et peut aboutir à l'arrêt de la circulation sanguine dans la zone de compression; la mort cellulaire entraîne l'apparition de déchets toxiques dont l'arrêt de la fonction reinale n'est pas le moindre mal et qui survient généralement lors du dégagement.

Même sans entrer dans le détail des signes cliniques et autres symptômes permettant un diagnostic précis, on comprendra que le syndrome d'écrasement ou d'ensevelissement pose des problèmes majeurs et nécessite dans tous les cas une intervention médicale «lourde», difficile à mettre en œuvre suivant les circonstances. Il est donc essentiel que le dégagement de la victime (pour éviter ou retarder les effets du syndrome) n'intervienne pas avant, par exemple, qu'une perfusion ait pu être mise en place. On ne pourra malgré tout pas toujours éviter une amputation pour prévenir la diffusion des liquides toxiques.

L'enseignement concret que l'on peut tirer des difficultés d'un sauvetage dans ces circonstances est que la présence d'un médecin est indispensable sur le front même des opérations.

Selon le dr Grivel, une des difficultés de cette médecine particulière ne tient pas tant à la coordination du sauvetage qu'au manque de médecins, les étudiants en médecine ne suivant pas une formation dans ce domaine (tout au plus un cours d'introduction).

Et l'armée?

Sur le plan militaire, ce sont les troupes de protection aérienne qui sont formées à ces tâches de sauvetage. Le brigadier Langenberger se montre soucieux pour l'avenir des missions de ces troupes. En effet, la réorganisation de l'armée devant amener une réduction d'effectif de l'ordre de 30 % des troupes PA, il s'agit de rechercher dès maintenant les solutions permettant de conserver une certaine efficacité, voire de l'augmenter en mettant à disposition des moyens mécaniques modernes. Les troupes PA sont les seules à intervenir à l'étranger (mais en tenue de sauvetage!) et disposent de ce fait d'une certaine expérience des secours à administrer en cas de catastrophes et elles ont vécus des cas de crush syndrome.

Zusammenfassung

RM/ush. An ihrer traditionellen Herbstkonferenz vom November 1990 hat die waadtländische Vereinigung für Zivilschutz (AVPC) das schwierige Präsentationsthema «Crush Syndrom» ausgewählt. Drei Experten äusserten sich über diese spezielle Form eines Katastrophen-Elementes, das vor allem in jenen Ländern aktuell ist, wo viele Erdbeben stattfinden oder Krieg herrscht, aber «komischerweise» in der Schweiz ignoriert werde. Die Zusammenkunft wurde geleitet vom Präsidenten der AVPC, alt Nationalrat Pierre Aubert. Unter den über 100 Personen wurden als Gäste Marcel Gaille, Vizepräsident des BZS, und Michel Schmidt, Ausbildungschef der Gemeinde Lausanne, begrüsst.

Unter «Crush Syndrom» versteht man das Erdrücken eines Körpers oder Teilen davon, infolge von Gebäudeeinstürzen bei Erdbeben oder Krieg, Lawinen und allenfalls auch bei Unfällen auf der Strasse usw. Laut dem Experten Dr. Grivel erleidet ein unter Trümmern begrabener Körper oder Körperteil nach etwa vierstündigem Eingeklemmtsein Zirkulationsprobleme. Keineswegs - so Grivel - darf ein Opfer von den Trümmern befreit werden, bevor eine Bluttransfusion stattfindet. Daraus ergibt sich die Forderung, dass bei der Befreiung von verschütteten Körpern unbedingt die Präsenz eines speziell ausgebildeten Arztes notwendig ist.

Bei der Armee bekommen die Luftschutztruppen eine spezielle Ausbildung für die Rettung bei «Crush Syndromen», so führte der zweite Referent, Brigadier Langenberger, aus. Da jedoch mit der Neuorganisation der Armee die Luftschutztruppen um ca.

30% reduziert werden sollen, ist es schon heute angebracht, hier nach Lösungen zu suchen, damit die Luftschutztruppen weiterhin in diesem Bereich tätig sein können. Der alleinige Einsatz von Luftschutztruppen wird damit begründet, dass diese Truppen Erfahrungen im Ausland sammeln können um dem «Crush Syndrom» zu begegnen. Zu den Begleitern dieser Truppe gehören bei Katastropheneinsätzen im Ausland unter anderem auch Angehörige des Roten Kreuzes, der Rega und des Katastrophenhundecorps. Für die letzteren sprach Huck von seinen Erfahrungen im Ausland und gab ein anschauliches Bild über die Schwere von «Crush-Syndrom»-Verletzungen. Die AVPC hatte sich zur Aufgabe gemacht, dieses Problem an die Öffentlichkeit zu bringen und hofft, dass in Zukunft mehr dazu getan wird, um es auch in der Schweiz effektvoll anzugehen.

Les troupes PA font partie de la chaîne suisse de sauvetage, qui comprend la Croix-Rouge, la REGA, le Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophes et le service des chiens de catastrophe.

Expériences vécues

C'est au tour de René Huck, chef local et conducteur de chien de catastrophe, de parler de ses expériences à l'étranger, lors de séismes de grande ampleur. Il explique que les chiens permettent de localiser rapidement et sûrement les victimes, mais il insiste sur le fait que le dégagement n'intervient pas immédiatement pour éviter, précisément le syndrome d'écrasement.

Il a ainsi pu vérifier en grandeur nature que le sauvetage et le traitement simultanés permettaient effectivement de sauver des vies, mais aussi que le contrôle médical était toujours nécessaire.

Le problème est posé

Il ne s'agissait pas, pour l'AVPC, de résoudre les problèmes liés à la formation au traitement du syndrome d'écrasement lors de l'intervention de la PCi nécessité par les circonstances, mais bien d'ouvrir le débat.

Chacun l'aura bien compris, d'autant que le corps médical, sans être divisé, n'a pas une position clairement établie non pas sur la définition même du syndrome, mais plutôt sur ce qu'il convient d'entreprendre sur le plan de l'organisation des différents échelons de la médecine en temps de paix, de guerre et de catastrophe. C'est en tout cas ce qui semble se dégager d'une rapide enquête.

Dès lors, faut-il pousser la formation des sauveteurs et plus spécialement des sanitaires, ou encore créer des équipes d'intervention spécialisées dirigées par un médecin? En tout cas, l'AVPC aura eu le mérite de poser la question avec sérénité.

Riassunto

Per la sua tradizionale conferenza autunnale del novembre 1990 l'Associazione vodese della protezione civile ha scelto il tema molto complesso denominato «crush syndrom». esperti si sono espressi su questa forma particolare di fattore legato alle catastrofi che riguarda soprattutto i paesi nei quali avvengono dei terremoti o sono in atto dei conflitti, mentre in Svizzera si tratta di un tema «stranamente» quasi ignorato. L'incontro è stato diretto dal presidente dell'Associazione, l'ex-consigliere federale Pierre Aubert. Tra le 100 persone intervenute c'erano anche Marcel Gaille, vicedirettore dell'UFPC e Michel Schmidt, capo dell'istruzione del comune di Losanna.

Per «crush syndrom» si intende lo

schiacciamento di un corpo o di una sua parte in seguito a terremoti o guerre, valanghe ed eventualmente anche dopo incidenti stradali ecc. Secondo l'esperto dott. Grivel un corpo o una parte di esso dopo essere rimasto schiacciato per circa 4 ore comincia ad avere gravi problemi di circolazione. Grivel ha affermato che in nessun caso una vittima deve essere liberata dalle macerie prima che le sia stata praticata una trasfusione di sangue. Da ciò scaturisce l'esigenza che per il salvataggio di corpi sepolti da macerie ci sia assolutamente la presenza di un medico dotato della necessaria formazione speciale.

Il secondo relatore, brigadiere Langenberger, ha reso noto che nell'esercito le truppe di protezione aerea ricevono una formazione speciale per il salvataggio da «crush syndrom». Dato però che la riorganizzazione dell'esercito postula una riduzione del

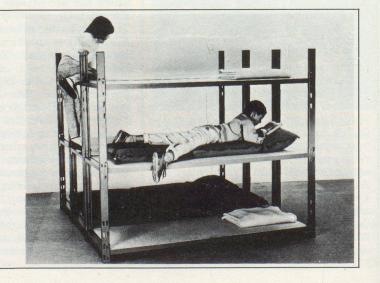
30% delle truppe di protezione aerea è opportuno fin da oggi cercare delle soluzioni che permettano alle truppe di protezione aerea di continuare ad operare in questo settore. Il fatto che vengano impiegate unicamente le truppe di protezione aerea viene motivato dalla possibilità che hanno queste truppe di fare esperienze per interventi di catastrofe all'estero. Ad esse si aggiungono anche la Croce Rossa, la Lega di salvataggio con elicotteri e il Corpo dei cani da catastrofe. A tale proposito il terzo relatore Huck ha parlato delle sue esperienze all'estero dando un quadro impressionante della gravità delle ferite da crush syndrom.

L'Associazione vodese della protezione civile si è incaricata di presentare all'opinione pubblica questo problema e spera che in futuro si faccia di più per affrontarlo in maniera seria anche in Svizzera.

Schutzraumliege-System MV3 BZS schockgeprüft

für Schutzräume bis 200 Schutzplätze 3er-Schutzraumliegestelle MV3 292.60 6er-Schutzraumliegestelle MV3 611.20 9er-Schutzraumliegestelle MV3 929.80

VARGA AG Metallwarenfabrikation
Chamerstr. 14 6343 Rotkreuz Tel. 042-641289



Mutations 2000

C'est sous ce nom évocateur que le N° 0 de la nouvelle revue du Département de la prévoyance sociale et des assurances du Canton de Vaud (DPSA) est sorti de presse le 23 octobre 1990, date marquant le vingtième anniversaire du département.

Volonté de dialogue du DPSA

L'objectif principal de M. Daniel Schmutz, chef du DPSA, est de rendre plus vivantes et plus compréhensibles les actions et décisions de son départe-

René Mathey

ment. Tiré à 4000 exemplaires, il devrait paraître quatre fois par an. Il est destiné à l'information des services de l'Etat et des principaux partenaires du

Le Service cantonal de protection civile

Dans le canton de Vaud, le Service cantonal de protection civile (SPCI) dépend du DPSA.

Ce Nº 0 est l'occasion pour M. Roland Bally, chef de service, de présenter l'organisation du service cantonal qui comprend 53 personnes réparties sur deux sites: Lausanne, siège de la direction et des sections organisation et construction; Gollion, où est implanté le centre cantonal d'instruction.

Renseignements

Mutation 2000 - DPSA Bâtiment administratif de la Pontaise 1014 Lausanne Téléphone 021 44 52 89 Disponible par abonnement: Fr. 18.par année



Brot-Plamboz inaugure

Une des plus petites communes du canton de Neuchâtel a inauguré, le 3 novembre dernier, un abri public de 204

M. Roger Perrenoud, président de la commune, accompagné du Conseil général au grand complet, ouvrit la cérémonie officielle et releva la présence de MM. P. Blandenier, chef cantonal PCi, M. Rousseleau, chef du Service des constructions ainsi que M. J. Romanens, président de l'Association cantonale pour la PCi (ACNPC) et Mme M. Matile représentant l'USPC. L'architecte de l'ouvrage est M. Ch.-A. StaufPortes ouvertes

Monsieur Pierre Hänni, chef local et commandant des pompiers, brossa un tableau de l'organisation communale. Le quasi 100 % des places protégées est ventilées. Sur un effectif de 30 personnes, 14 sont déjà formées; c'est dire que les cours et exercices communaux vont pouvoir débuter.

Un nombreux public défila, qui pour goûter aux pralinés comme à la nourriture de survie, qui pour se renseigner ou s'approvisionner en dépliants auprès du kiosque mis en place par l'Association cantonale.

Auteur de l'article M. M. Synthèse rédactionnelle RM-Info

Théâtre de Crochetan à Monthey, le 26 octobre 1990

Assemblée générale de la section valaisanne de l'USPC

Sous les feux de la rampe

C'est dans une salle de spectacle du théâtre de Crochetan que le nouveau président cantonal de l'Union valaisanne M. Daniel Comte, chef local de Monthey, ouvre l'assemblée en présence d'une cinquantaine de personnes. Parmi les personnalités présentes, on reconnaît M. le conseiller d'Etat Richard Gertschen, M. Hildebert Heinzmann, sous-directeur de l'OFPC, M. David Schnyder, chef du Service cantonal du feu et de la PCi, M. Michel Karlen, chef de l'instruction PCi du canton, M. Alain Dupont, président de la ville de Monthey, M^{me} Madeleine Matile, représentante de l'USPC, M. Huck représentant l'Union vaudoise et une délégation de chefs locaux vaudois.

Une année chargée

A part la mise en place du nouveau comité et la redistribution des tâches, le président fit une brève rétrospective des démarches et activités de l'année. On peut retenir la participation de la section à l'élaboration du règlement d'exécution de la loi fédérale du 27 septembre 1989 sur les abris par le biais d'une commission mise en place par le Conseil d'Etat. Un effort d'information a été fait sur ce plan de manière à ce que la population soit mieux renseignée. C'est d'ailleurs l'information qui constituera le point fort de l'année

La section a participé à différentes manifestations (symposium de Thoune, A.D. Bâle, une séance CRI et divers échanges avec d'autres sections).

Protection civile et défense générale

C'est le thème général traité par M. le conseiller d'Etat R. Gertschen qui, dans son exposé, a donné connaissance du rapport du Conseil fédéral traitant le sujet de «La politique de sécurité de la Suisse dans un monde en mutation». M. Gertschen a souligné que plus que par le passé, la PCi mettra l'accent sur l'intervention en temps de paix, notamment pour les cas de catastrophes, sans oublier une participation au reboisement des forêts pour créer des barrages naturels aux avalanches. Les accidents technologiques sont un souci constant, raison pour laquelle une groupe de travail a été formé pour élaborer un plan d'alarme et d'intervention.

Coulisses et sous-sol

Après une visite du théâtre de Crochetan en compagnie de l'architecte Roland Gay, les participants ont pu découvrir dans les sous-sols: un poste sanitaire ainsi que 450 places protégées et ventilées. Voilà un exemple concret du mariage de l'art, de la culture et des besoins communaux en abris PCi.

Auteur de l'article M. M. Synthèse rédactionnelle RM-Info

La vie sous la ville

Pour son 25° anniversaire, le Service de la protection civile de la ville de Genève a organisé des journées «portes ouvertes» concernant simultanément huit postes de commandement et à mis sur pied une grande vente de berlingots d'eau potable au profit de la Fondation en faveur des aveugles (FFA). Ces manifestations se sont déroulées les 5 et 6 octobre 1990.

Portrait exprès de la PCi de la ville de Genève

La ville de Genève possède quelques particularités. C'est tout d'abord une commune qui abrite environ 174000 habitants la nuit et plus de 200000 le jour! Découpée par le Rhône et l'Arve, cette configuration n'a pas été sans po-

René Mathey

ser de sérieux problèmes d'organisation. Son territoire a finalement été divisé en 8 secteurs, 38 quartiers et 238 îlots.

Le chef local est M. Eric Ischi, directeur du Département des sports et de la sécurité. Le service municipal, quant à lui, est dirigé par M. Jean-Charles Dédo. Ce service compte 70 personnes et dispose d'un centre de formation situé sur la commune de Versoix, à Richelien

Ville-canton, la présence de nombreuses organisations internationales, d'industries chimiques, d'un aéroport intercontinental, de son lac (...de Genève, bien sûr), de ses fleuves et d'un site nucléaire (Creys-Malville) un peu trop proche à son goût, lui apportent, plus qu'ailleurs peut-être (avec quelques similitudes du côté de Bâle), un sens aigü du danger et de la catas-

trophe. Les habitants possèdent aussi bien le sens de la diatribe que de la débrouillardise; volontiers polémistes, les Genevois sont avant tout des libertaires un peu à l'étroit dans leurs frontières. Ce qui donne bien évidemment une protection civile, certes dans les «normes» mais souvent innovatrice.

Par exemple, c'est une des seules organisations romandes à disposer d'un piquet d'alarme, engagé très souvent lors d'incendies, d'inondations, qui prend en charge pour une ou plusieurs nuits les personnes se retrouvant sans abri dans un des cinq appartements dont elle dispose. Pour l'année 1989, 3515 nuitées ont été enregistrées.

De l'eau pour un anniversaire

Pour ses vingt-cinq ans, la PCi genevoise a décidé non seulement d'ouvrir ses portes toutes grandes, mais aussi d'associer à cet anniversaire une action humanitaire en faveur des aveugles. Fabriqué par le Service des eaux des services industriels, 50 000 berlingots d'eau potable ont été mis en vente (Fr. 2.— pièce), par 35 stands répartis sur toute la commune. Le bénéfice intégral de cette action sera versé à la FFA, ce qui permettra l'acquisition de chiensguides pour venir en aide aux nonvoyants.

Un chien-guide coûte cher: entre 33 000.— et 35 000.— francs pour l'achat et le dressage. Même si l'assurance invalidité (AI) prend en charge quelque 21 700.— francs, le solde à charge du non-voyant est encore important, souvent trop, puisqu'il représente Fr. 13 000.— par chien-guide.

Postes de commandement et berlingots

Les huit postes de commandement répartis tant sur la rive droite que sur la rive gauche ont reçu la visite de 1000 personnes sur deux jours. Grâce à un



Un stand de quartier.

M. Hans Mumenthaler, directeur de l'OFPC, en compagnie de MM. J.C Dédo, chef de service, et E. Ischi, chef local.

Mme Maya Baranchero et son chien-guide Decy en démonstration.



listing informatique, chaque visiteur intéressé a pu connaître sa place pro-

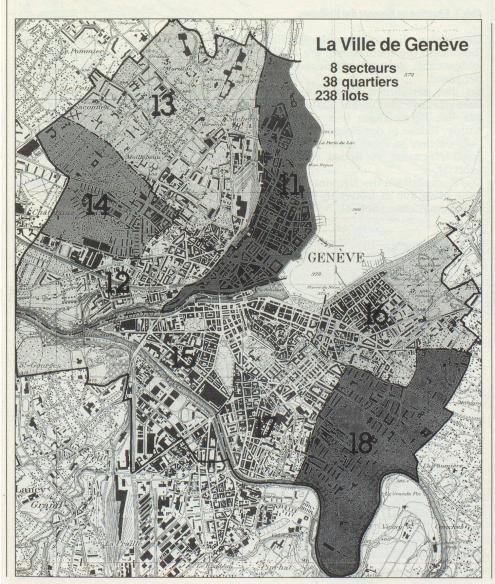
Le chiffre des visiteurs des installations est quelque peu décevant en regard des moyens et des volontaires engagés sur l'ensemble des sites, soit 300 personnes pendant deux jours. C'est une démonstration supplémentaire des problèmes que rencontre la PCi pour être crédible aux yeux du grand public et faire reconnaître son image d'institution publique destinée à «protéger sauver – secourir» la population.

Tout autre fut l'animation des différents stands de vente des berlingots. Le public a répondu présent. Nombreux ont été ceux qui ont donné plus que le prix du berlingot. L'animation du Molard a été particulièrement suivie. Diverses formations musicales se sont produites.

Des démonstrations du travail d'un chien-guide ont été particulièrement remarquées, ainsi que celle du «Waterline»: unité mobile permettant la fabrication des berlingots d'eau.

La presse écrite s'est largement faite l'écho de cette action humanitaire. Les Le Centre de formation de Richelien.





radios locales ainsi que la radio suisse romande ont également relayé l'information. Une fois de plus, on note l'absence de la télévision, notamment l'équipe du Journal romand dûment invitée à couvrir l'événement.

L'heure du bilan

Grâce à l'appui d'un certain nombre d'annonceurs, donateurs, sponsors et services publics de la ville et de l'Etat, une plaquette retraçant les 25 ans d'activités du Service de la PCi a été distribuée sur les 35 stands comme dans les 8 ouvrages ouverts au public.

Le 20 novembre 1990, un chèque d'une valeur de Fr. 70000.– à été remis à la FFA lors d'une conférence de presse. Cette somme permettra l'achat de 6 à 7 chiens-guide. Un beau succès donc.

Dans l'éditorial de la plaquette, M. André Hediger, maire de la ville de Genève, a notamment déclaré: «Ce qu'il reste à faire ne se mesure pas seulement quantitativement, mais aussi qualitativement. Il ne s'agit pas seulement de combler le déficit en constructions protégées, il faut surtout veiller à ce que ces constructions soient utilisées. Il ne s'agit pas seulement de rattraper le retard en matière d'instruction, encore faut-il que les personnes que l'on forme n'aient aucun doute sur l'utilité de ce qu'elles apprennent dans les cours de protection civile.»

Dont acte Monsieur le Maire, puisse votre message être entendu!